

## **« Cours de préparation à l'Armée luxembourgeoise »**

Les COPRAL sont des cours offerts par le Lycée Technique d'Ettelbruck et sont intégrés dans la cadre d'un projet-pilote du Ministère d'Education Nationale et de la Jeunesse.

### **L'objectif des COPRAL :**

Les COPRAL préparent aux épreuves de sélection pour l'admission au service volontaire de l'Armée. Ils visent à augmenter les chances de réussite des candidats au test de sélection de l'Armée. Ils permettent également une familiarisation avec le milieu militaire.

La fréquentation du COPRAL ne donne pas de droit d'accès automatique au service volontaire de l'Armée.

Outre le volet du recrutement de candidats soldats volontaires potentiels, le projet s'inscrit aussi dans le contexte de la lutte contre le phénomène du décrochage scolaire en offrant aux jeunes une voie d'accès à la vie professionnelle.

### **Conditions d'admission :**

- être âgé entre **17 et 25 ans** et être membre de l'UE;

- avoir des connaissances dans les 3 langues (luxembourgeois, français et allemand).

Afin de participer aux activités dispensées lors des journées de stage au Centre Militaire, les candidats devront produire un certificat d'aptitude médicale établi par le médecin de l'Armée ou son délégué.

### **Modalités d'inscription :**

L'admission se fait sur base d'un dossier d'admission à retirer :

- au bureau de la « Cellule d'orientation » du Lycée Technique d'Ettelbruck
- au site Internet [www.armee.lu](http://www.armee.lu) ou bien [www.ltett.lu](http://www.ltett.lu)

Les candidats sont priés de prendre un rendez-vous auprès de Mme Schmit au bureau de la Cellule d'Orientation afin de déposer leur dossier. Les candidats seront convoqués au Centre Militaire à Diekirch pour un contrôle médical. Les candidats présentant une inaptitude en seront informés par le médecin de l'Armée.

L'inscription définitive des candidats ayant présenté un dossier complet se fait par ordre chronologique.

### **Organisation des cours :**

Les cours sont organisés en trimestres. Chaque trimestre compte 12 semaines et débute après une période de congé scolaire (15 Sep, Noël, Pâques). Une participation à 2 trimestres consécutifs est recommandée pour atteindre le seuil requis pour la préparation au test de sélection. Le candidat peut poursuivre sa préparation dans un 3ème trimestre qui sera un trimestre d'approfondissement. La durée maximale de participation est de 3 trimestres.

La validation des cours se fera après participation complète à 2 trimestres complets (1 et 2). Elle sera sanctionnée par un certificat.

L'inscription de nouveaux candidats se fait de préférence au début d'un trimestre. Néanmoins, en cas de demande d'inscription en cours de trimestre et sous réserve de places disponibles, des inscriptions peuvent se faire au cours d'un trimestre.

4 jours de cours par semaine sont dispensés au Lycée Technique d'Ettelbruck sont principalement basés sur les langues (français, allemand et luxembourgeois) et l'arithmétique. Ils sont complétés par une formation sportive afin de préparer les élèves au test sportif ainsi que par des cours d'instruction civique.

L'instruction dispensée lors des journées de stage au Centre Militaire porte sur des enseignements militaires non spécifiques et sur les compétences sociales (discipline, respect, ponctualité, esprit de groupe, sens de l'organisation et sens de la responsabilité). Les instructions comprenant un maniement d'armes sont exclues.

### **INSCRIPTIONS & INFORMATION :**

Bureau 137 « Cellule d'orientation »

Mardi 8h-17h, Mercredi 8h-12h, Jeudi 8h-17h

Lycée Technique d'Ettelbruck

71, Avenue Salentiny - 9080 Ettelbruck

Tél : 81 92 01-205 / 819201-201

[orientation@ltett.lu](mailto:orientation@ltett.lu)

### **INFORMATION :**

Armée Luxembourgeoise

Tél : 8002 4888

[info@armee.lu](mailto:info@armee.lu)

L'admission au COPRAL ne dispense pas les candidats lors de l'admission aux [tests de sélection de l'Armée](#), de l'obligation de remplir les [conditions d'admission générales](#) telles que définies dans le RGD modifié du 01 juillet 2008 donnant accès au service volontaire de l'Armée.